



Association des Commerçants et Artisans de Vallet

Le 21 Novembre 2016,

Aux adhérents de l'ACAV,

La position de l'ACAV concernant le déplacement de l'hyper U et la création de la ZAC du brochet est de rester neutre. L'ACAV laisse à chacun le libre choix de ses décisions.

Je vous prie d'agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

Le bureau de l'Acav